

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Maître de l'ouvrage

Voies Navigables de France
Direction Territoriale Bassin de la Seine
Unité Territoriale d'Itinéraire CPCA

Objet de la consultation

CANAL LATERAL A L'OISE
Remplacement chaudières fuel par chaudières à granulés
MAISONS ECLUSIERES D'APPILLY ET SEMPIGNY

Procédure adaptée passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

06/05/2021 à 12h00

ARTICLE 1 – PRÉSENTATION DE L’OFFRE

L’offre de prix sera représentée par :

- le contrat n° **CHAUDIÈRES-CLO2-2021**
- le devis détaillé par poste élaboré par le candidat, suivant l’article 2 du contrat,
- la méthodologie de réalisation des travaux/prestations
- la fiche de visite obligatoire sous peine d’élimination de la candidature.

Tous les documents de cette offre de prix devront être datés, signés et porter le cachet de la société.

ARTICLE 2 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres, rappelée en page 1 du présent règlement.

ARTICLE 3 – JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de jugement des offres sont :

- Prix des prestations : 70 % (sur la base de la formule suivante : $70 \times (A^*/B^*)$, avec A^* = offre la plus basse, et B^* = offre du candidat)
- Valeur technique des prestations sur la base de la méthodologie transmise par le candidat : 30 %.

ARTICLE 4 – CONDITIONS D’ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront **obligatoirement** être transmises via la plate-forme de dématérialisation des marchés publics PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence publique :

CHAUDIÈRES-CLO2-2021

Dans le cas d’envois successifs, seule sera analysée la dernière offre reçue.

ARTICLE 5 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient utiles, les candidats devront également utiliser les fonctionnalités de la plateforme de dématérialisation PLACE (www.marches-publics.gouv.fr), pour poser leurs questions. Une réponse leur parviendra par voie électronique par l’intermédiaire de cette plateforme.

La visite sur site est obligatoire sous peine d’élimination de l’offre. Pour cela les candidats devront s’adresser à :

Monsieur COUSIN DENIS TSDD :03 23 52 18 34 – 06 27 59 80 23 / denis.cousin@vnf.fr
Monsieur PICART BRUNO CEEP :03 23 52 18 34 – 06 63 39 08 73 / bruno.picart@vnf.fr

ou à défaut à l’adresse de courriel suivante : exploitation.uti.picardiechampagne@vnf.fr